

Le Principal

Aux

Responsables des Candidats
à la Section Sportive

Objet : Inscription au repas du **Mercredi 11 avril 2018 pour les 4^e – 3^e**

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité de déjeuner au collège lors de la première sélection (tests sportifs) qui a lieu le 11 avril 2018.

Pour vous inscrire à ce repas, il vous suffit de compléter et de nous retourner avec la fiche de candidature, le coupon-réponse ci-dessous.

Aucune inscription par téléphone ne sera prise en compte, de même qu'IL SERA IMPOSSIBLE DE S'INSCRIRE LE JOUR DE LA SELECTION.

Vous veillerez tout particulièrement à préciser le nombre de personnes déjeunant au collège (le candidat doit être pris en compte).

Le repas s'élève à 4,34 € par personne. Le règlement se fera par chèque bancaire à l'ordre du Collège de St Valéry en Caux, et sera joint au coupon-réponse (OBLIGATOIRE). En cas de désistement, les repas réservés ne seront pas remboursés sauf cas de force majeure.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P. BRULIN



**INSCRIPTION AU REPAS
du 11 AVRIL 2018 pour les 4^e - 3^e**

Nom et prénom du candidat : _____

Classe (à la rentrée prochaine) : _____

Nombre de repas : _____ x 4,34 € = _____

Date :

Signature :